Co-funded by the European Union

Lignes directrices pour l'entretien avec le tuteur de l'entreprise[1]

Activités effectivement réalisées par le stagiaire dans l'entreprise et étapes franchies par rapport au Projet initial.	
Résultats obtenus par le stagiaire au regard des différentes activités (compétences techniques professionnelles) dans lesquelles il a été impliqué (niveau de maîtrise des activités, compétences et connaissances démontrées).	
Difficultés rencontrées et/ou lacunes démontrées par le stagiaire au regard des différentes activités (compétences techniques professionnelles) dans lesquelles il a été impliqué.	
Synthèse des principales ressources et points critiques affichés par le stagiaire au cours de son processus d'intégration dans le contexte organisationnel et social de l'entreprise.	
Principales forces et difficultés rencontrées par l'entreprise dans la gestion du stage et/ou dans la collaboration offerte par le centre de formation (hypothèses d'amélioration future).	
Redéfinition possible des objectifs et activités du stage.	
Toute action spécifique que le tuteur et/ou coach de l'entreprise prévoit d'activer pour soutenir davantage l'intégration/le stage du stagiaire.	
Toute aptitude observée dans le domaine des relations (par exemple, communication efficace, établissement et maintien de bonnes relations avec les collègues et les supérieurs).	
Toute aptitude observée dans le domaine des émotions (gérer efficacement ses émotions, trouver des stratégies pour faire face au stress, connaître ses forces et ses faiblesses, exercer ses compétences en matière de leadership).	

[1] Développé par la Fondation Luigi Clerici pour le projet “Shape Work” avec le soutien de J.P. Morgan, mis à jour pour le projet “GAP”.

Cette publication a été élaborée avec le soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les infos et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. La Commission européenne et l'Agence nationale belge ne peuvent être tenues responsables de l'utilisation qui pourrait en être faite.

Toute aptitude observée dans le domaine cognitif (capacité à prendre des décisions, à résoudre efficacement des problèmes, à réfléchir de façon critique sur des situations, à penser de manière créative, à être capable de réfléchir sur le sens et le développement de ses activités).	

Cette publication a été élaborée avec le soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les infos et opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs. La Commission européenne et l'Agence nationale belge ne peuvent être tenues responsables de l'utilisation qui pourrait en être faite.